

sections sportives scolaires

Basketball



Football



Handball



Rugby

Le collège Roland Dorgelès offre la possibilité, aux élèves volontaires, d'intégrer une des quatre Sections Sportives Scolaires (SSS) existantes. : - Handball—Basketball—Football—Rugby

Objectifs :

Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Les sections sportives scolaires permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.

Publics concernés :

Tous les élèves désireux de pratiquer l'activité proposée dans la section sportive scolaire de leur choix peuvent faire acte de candidature. Les candidatures sont proposées par le chef d'établissement sur la base de critères sportifs, après consultation des instances fédérales partenaires du projet.

Dans le cadre de l'assouplissement de la carte scolaire, des dérogations peuvent être accordées dans la limite des places disponibles au titre du motif « parcours particulier de l'élève » après avis de la Directrice académique des services de l'éducation nationale de Côte d'Or.

Fonctionnement :

L'encadrement est effectué par les enseignants d'EPS de l'établissement et par des éducateurs sportifs agréés par la fédération concernée. Ces cadres sportifs qualifiés sont titulaires d'un brevet ou d'un diplôme d'État dans la spécialité, doivent figurer dans la convention mentionnée en 1-2 (nom et qualification). Ils doivent respecter les objectifs du projet de la section sportive scolaire et, plus largement, ceux du projet pédagogique EPS de l'établissement scolaire d'implantation.

Organisation du temps scolaire :

Le temps de pratique dans le cadre de la section sportive scolaire doit être intégré à l'emploi du temps de l'élève et ne peut en aucun cas se substituer aux horaires obligatoires d'EPS. Ce temps de pratique est de 3 heures hebdomadaires par élève, réparties en 2 séquences de 1 heure 30. Le volume maximum des pratiques sportives doit être pensé dans l'intérêt des élèves. Ainsi, l'équilibre entre le temps de pratique sportive, le temps consacré à l'étude des autres disciplines et les temps de repos doit être une priorité lors de l'élaboration de l'emploi du temps de la section.

B.O n°38 du 20 octobre 2011 - Sections Sportives

Dossier de candidature à déposer au secrétariat du collège avant le 12 avril 2020.

Collège Roland Dorgelès - 7 rue Carnot - 21600 LONGVIC

Tél : 03 80 63 19 60

Courriel : 0210057y@ac-dijon.fr



COLLEGE ROLAND DORGELES

académie Dijon

7 rue Carnot - 21600 LONGVIC



DOSSIER DE CANDIDATURE
ANNEE SCOLAIRE 2020.2021

sections sportives scolaires

Basketball



Football



Handball



Rugby



Présentation des sections sportives

Informations générales concernant les quatre sections sportives : basketball, football et handball et rugby :

Les sections sportives du collège sont ouvertes aux élèves qui résident dans les communes de Longvic, Neuilly Crimolois, Ouges, Fauverney, Bretenière, Rouvres en Plaine, Thorey en Plaine, Longecourt en Plaine et Domois Fenay (secteur de recrutement du collège). Les élèves venant d'autres communes doivent obtenir **une dérogation délivrée par la direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN SERVICE SCOLARITE 2G rue du Général Delaborde 21000 DIJON)**. Le document est à demander auprès de l'école primaire actuellement fréquentée.

L'admission se fait sous réserve d'un dossier scolaire et d'un comportement satisfaisants ainsi que de la réussite aux Tests d'évaluation (épreuves physiques) AINSI QU'UN BON ETAT D'ESPRIT
L'encadrement des périodes d'entraînement est assuré par des encadrants diplômés appartenant à chacun des clubs partenaires. Monsieur PERRET, Professeur d'E.P.S du collège Roland Dorgelès est responsable technique et assure le suivi de la scolarité avec le professeur principal de la classe.

Objectifs des sections sportives :

Aménager le rythme sportif de l'enfant dans le temps scolaire pour permettre la réussite de sa scolarité tout en ayant une quantité et une qualité d'entraînement optimale en période de préformation : 2 séances de 1h30 d'entraînement dans le temps scolaire grâce à des horaires aménagés. Les cours d'E.P.S. et les entraînements de la section sportive sont harmonisés pour garantir une vie scolaire et sportive équilibrée : temps scolaire et entraînements étant terminés au plus tard à 17h 00 le cas échéant en classe de 4ème et 3ème.

L'objectif est d'améliorer les qualités individuelles et collectives essentiellement aux niveaux technique et tactique (principes de jeu).

Fonctionnement :

Suivi individuel du travail scolaire et du comportement assuré par le professeur d'E.P.S. responsable des sections en concertation avec le professeur principal de la classe.

Bulletin sportif trimestriel remis aux familles en même temps que le bulletin scolaire.

Signature d'une charte d'engagement à la section sportive par l'élève et ses parents (droits et devoirs de l'élève, fonctionnement, participation obligatoire à certaines activités de l'Association Sportive).

Suivi médical :

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition délivré par un médecin du sport **uniquement** sera demandée après la confirmation définitive de l'acceptation de l'élève en section sportive puis un suivi médical régulier durant l'année scolaire.

UNSS :

Inscription (licence de 23 euros) et participation aux compétitions UNSS au sein de l'Association Sportive du collège Roland Dorgelès est rendue obligatoire.

Modalités d'inscription :

Pour les élèves scolarisés en CM2 et résidant dans les communes de Longvic, Neuilly Crimolois, Ouges, Fauverney, Bretenière, Rouvres en Plaine, Thorey en Plaine, Domois Fenay et Longecourt en Plaine, un dossier de candidature est à retirer auprès de l'école primaire de secteur **avant 6 avril 2020** et à retourner au collège **pour le 12 avril 2020** avec les documents suivants :

- la fiche de candidature ci-jointe ,
- les bulletins scolaires des 2 premiers trimestres (sauf pour les élèves du collège Dorgelès)
- 1 enveloppe timbrée (avec l'adresse des parents) pour l'envoi des résultats.

Pour les élèves issus d'autres communes : en plus, la copie de la demande de dérogation donnée à l'école primaire.

Les épreuves d'évaluation auront lieu :

- **Pour le handball** : le mercredi 6 mai 2020 de 14 heures à 16 heures au gymnase Pequeux Roland de Longvic, route de Dijon avec l'équipement pour pratiquer (short, maillot, chaussures de salle)
- **Pour le basketball** : le mercredi 6 mai 2020 de 14 heures à 16 heures au gymnase Deblangey de Longvic, impasse Abbé Deblangey 21600 Longvic avec l'équipement pour pratiquer (short, maillot, chaussures, protège-tibias, etc)
- **Pour le rugby** : le mercredi 13 mai 2020 de 14 heures à 16 heures au stade Bourillot, route de Dijon avec l'équipement pour pratiquer (short, maillot, chaussures à crampons et basket)
- **Pour le football** : le mercredi 20 mai 2020 de 14 heures à 16 heures au gymnase Deblangey de Longvic, impasse Abbé Deblangey, 21600 Longvic avec l'équipement pour pratiquer (short, maillot, chaussures de salle, protège-tibias, etc)

Admissions :

L'admission est prononcée par un jury qui se réunit fin mai 2020. Ce jury est composé du principal du collège Roland Dorgelès, du professeur responsable de la section sportive, d'un représentant des clubs partenaires et de l'éducateur responsable des entraînements de chaque sport. Le jury établit la liste des élèves admis en fonction du classement aux épreuves sportives d'évaluation et des bulletins trimestriels (résultats et observations).

Les résultats parviennent aux élèves et familles par courrier postal.



BASKETBALL
 FOOTBALL
 HANDBALL
 RUGBY

photo

Pour une entrée en classe de : 6ème 5ème 4ème 3ème

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresses des responsables légaux :

Père :

Téléphone(s) : Courriel :

Mère :

Téléphone(s) : Courriel :

Établissement scolaire fréquenté en 2019-2020 : téléphone et mail Classe :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club (nom + ville)

Niveau de pratique Poste préférentiel :

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB DU CANDIDAT

(Valeur technique, sens du jeu, esprit d'équipe, comportement, assiduité...)

Renseignements scolaires :

Nom du professeur de CM2 ou du professeur principal du collège :

Nom de l'école primaire ou du collège précédent :

Appréciation sur l'état d'esprit, les résultats scolaires et le comportement (détaillé)

Nom de l'entraîneur : Date : Signature de l'enseignant Date :
Signature :

Je soussigné(e) Mme, M : autorise ma fille, mon fils :
à se présenter aux tests d'évaluation physique pour l'entrée en section sportive scolaire au collège Roland Dorgelès

Et je reconnais avoir pris connaissance du mode de fonctionnement de la section sportive scolaire choisie et souhaite qu'en cas de succès, mon enfant poursuive sa scolarité au collège Roland Dorgelès.

Date :

Signature des responsables légaux :